

Dernière mise à jour le 02 avril 2019

# Epargne : une nouveauté. Bruno Le Maire veut lancer un placement financier « patriotique »

Le ministre des Finances Bruno Le Maire indique avoir missionné le patron de la Banque publique d'investissement « bpifrance ou BPI, pour « travailler sur un produit financier Bpifrance, qui permettra aux ...

## Sommaire

- Le ministre des Finances
- Ce nouveau véhicule d'investissement
- La loi Pacte
- Concrètement
- Des questions

## Le ministre des Finances

Bruno Le Maire indique avoir missionné le patron de la Banque publique d'investissement « bpifrance ou BPI, pour « travailler sur un produit financier Bpifrance, qui permettra aux Français d'investir plus facilement leurs économies dans les entreprises françaises ».

## Ce nouveau véhicule d'investissement

Il permettra d'investir, aux côtés de la banque publique, dans les PME et ETI françaises.

Les Français placent leurs économies sur leur livret d'épargne, ou les laissent dormir sur leur compte courant à ce jour le montant est de 400 milliards d'euros.

La fibre patriotique pour investir leurs économies dans les entreprises françaises, l'idée est de mettre au travail l'épargne des Français pour renforcer les fonds propres des entreprises.

## La loi Pacte

Elle contribue déjà aux réformes de l'épargne retraite, assurance-vie et assouplissement du PEA-PME, intégrés

Il s'agit d'une offre complémentaire. BPI a acquis une expertise et une notoriété dans l'investissement dans les

PME françaises, c'est ce qui fera l'attrait de ce placement. Pour autant elle n'a pas vocation à proposer des placements à des investisseurs particuliers.

## Concrètement

Le support d'investissement collectif, éligible au PEA-PME (plan d'épargne en action), ou à des contrats d'assurance-vie, serait destiné à collecter l'argent des particuliers. Bpifrance dirigerait ensuite l'argent vers les fonds ou les entreprises françaises qu'elle soutient en fonds propres.

Pour la banque publique, ce serait une première, et cela permettrait de financer en partie son action avec cet appel à l'épargne. Toute proportion gardée nous sommes dans la démarche en son temps de l'emprunt Giscard

## Des questions

Le dispositif soulève des questions, déjà la Loi Pacte a prévu un certain nombre de dispositions dans ce sens. Puis la banque publique ne serait plus dans son cœur de métier, avec la gestion d'actifs

Le ministre ne précise pas si le produit financier serait investi dans des entreprises cotées en Bourse ou bien élargi à des entreprises non-cotées.

Des interrogations restent sur la compatibilité avec les règles européennes avec une sélection de seules entreprises françaises, ce qui « pourrait être perçue

comme une atteinte à libre circulation des capitaux ».

Les rendements de ce type d'actifs ne sont pas garantis

Convaincre et encourager les Français avec un « placement bleu-blanc-rouge », un dispositif opérationnel dans les prochains mois.